

# La médiathèque à la pointe du numérique

Lors du dernier conseil municipal, jeudi dernier, les élus ont été consultés sur le projet scientifique, culturel, éducatif et social de la médiathèque municipale. Nicole Wilson, la conseillère municipale déléguée à la culture, a insisté sur *"le gros travail que réalise depuis deux ans l'équipe de la médiathèque autour du numérique"* et a annoncé le lancement d'un nouveau projet: il s'agit de la création d'un EPN, espace public numérique, c'est-à-dire d'un espace permettant d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique dans le cadre d'actions diversifiées (ateliers, rencontres, débats...).

En son sein, un Fablab mobile (laboratoire de fabrication numérique: découpe laser, imprimante 3D...) sera créé, et des collaborations avec d'autres médiathèques, dont celle d'Aubagne, sont prévues.

L'élue, soucieuse de mettre en avant *"le seul vrai service culturel de la commune"*, a proposé au conseil municipal de voter favorablement au lancement de ce projet, qui nécessite-

ra un budget de 10 000 € sur 3 ans, dont 6 800 € seront financés sous la forme d'une subvention de la Drac et le reste par la commune. Le vote a suscité l'unanimité du conseil.

## Fonds Gabriel Vialle

Au chapitre de la culture, il a été question également du fonds Gabriel Vialle, une collection de 5 220 CD, 800 ouvrages musicaux, 800 disques vinyle et 500 livres d'art qui a été confié par la famille de cet homme qui fut instituteur et critique musical à la médiathèque de Cuges. Aujourd'hui assez peu consulté par le public, Nicole Wilson a invité les membres du conseil à réfléchir à des solutions pour qu'il soit plus visible.

Certains ont suggéré qu'il soit déplacé à l'Alcazar ou à la Bibliothèque départementale, à Marseille, *"où il sera plus consulté"*. D'autres ont souligné que le fonds devait être entièrement numérisé. La conseillère municipale déléguée à la culture a proposé la création d'un groupe informel de réflexion sur ce sujet, une idée qui a été approuvée par tous.

Fr.G.

## Des questions... en suspens

En fin de conseil, plusieurs points ont été abordés en marge de l'ordre du jour. André Lambert a interrogé le maire concernant **les dépôts sauvages à la décharge municipale**, demandant si la commune envisageait de porter plainte et d'utiliser les images de la vidéosurveillance pour confondre les coupables. Bernard Destrost a répondu qu'un arrêté interdisant le dépôt de gravats avait été pris et que deux bennes seraient installées pour évacuer ce qui a été jeté illégalement. Mais la commune n'a pas porté plainte, et selon le maire, *"les images des caméras ne sont pas exploitables"* du fait de leur position. *"On se demande bien à quoi sert la vidéosurveillance!"* a ironisé l'élue dissident.

De son côté, Gérald Fasolino a questionné le maire sur la **révision du PLU**, qui devait être lancée il y a déjà plusieurs mois. Bernard Destrost a expliqué que la commune était *"dans l'attente, depuis trois mois, de la désignation d'un commissaire enquêteur pour la zone agricole protégée"*... Il a affirmé avoir *"saisi le préfet, pour essayer d'activer les choses avant les élections"*. *"Tant que la ZAP n'est pas actée, on ne peut pas avancer"*, a-t-il dit.

Fr.G.